



LA CORSE SOUHAITÉE

À chacun sa bataille. Pour U Levante, elle se passe souvent devant les tribunaux. L'association, qui ne sait plus où donner de la tête pour défendre l'application de la loi Littoral et la protection de l'environnement, revient sur les propos tenus par le candidat à la présidence de l'université de Corse, Paul-Marie Romani, dans *24 Ore*, au sujet de la plateforme Stella Mare. Sur son site, l'association écrit que Romani a affirmé « mensongèrement » que U Levante avait été débouté de sa plainte contre Stella Mare.

« Le procès sur le fond n'a pas encore eu lieu », rectifie l'association qui en profite pour en remettre une couche sur les « différents points d'illégalité du projet » que les membres du CA de l'università semblent ignorer. Extraits : « Les Domaines ont estimé l'ensemble du terrain à 1 727 000 euros, alors qu'une surface moindre a finalement été acquise pour 2 100 000 euros par l'université. Et la Région a voté 242 000 euros pour mener une étude d'impact qui n'a pas eu lieu ». À chacun ses bonnes résolutions. ← <http://levante.fr/>